



République Française
Département du Pas-de-Calais

Commune de Fouquereuil

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le - 2 AVR. 2026

Berser
Levrault

ID : 062-216203497-20260401-2026011DEL-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} Avril 2026

N° 2026 011

Par suite d'une convocation en date du 26 Mars 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Mercredi 1^{er} Avril 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Mr Fabrice PEREIRA, Maire.

Etaient présents : Mr Fabrice PEREIRA, Mme Séverine VERPRAET, Mr Guy BILLET, Mme Isabelle LEFEBVRE-HEROT, Mr CLARYSSE Francis, Mr Jean-Paul LIAGRE, Mme Micheline NAUDIN-CARON, Mme KREPULEC Patricia, Mme Dany BILLET, Mr Christophe GODET, Mme MALINGUE Caroline, Mr Chamrong CHEAM, Mr Michael DELEYE, Mr Erwyn CARON, Mme Gladys TIRACHE, Mme Laetitia BRASME et Mr Alexandre BOULINGUIEZ

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Anne-Sylvie FLAMENT à Mr Fabrice PEREIRA, Mr Gérard GUILBERT à Mr Guy BILLET

Absents excusés : -----

Absents : -----

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mme Gladys TIRACHE a ainsi été élue secrétaire de séance.

Objet : Commission de contrôle

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Exprimés : 19

Vote : Pour : 19 Contre : 0

Le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué au sein du conseil afin de représenter la commune au sein de la commission de contrôle dont les membres sont désignés par arrêté préfectoral à chaque renouvellement de conseil municipal.

Il demande qui souhaite se porter candidat à cette fonction pour le mandat en cours.

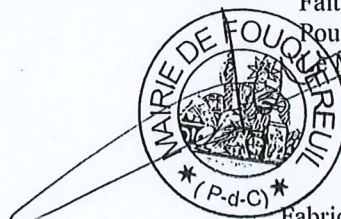
Considérant la candidature de Mme Micheline NAUDIN-CARON et celle-ci remplissant les critères requis, Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Propose Mme Micheline NAUDIN-CARON à la commission de contrôle des listes électorales en qualité de membre du conseil municipal

Fait et délibéré le 1^{er} Avril 2026

Pour extrait conforme,

Maire,



Fabrice PEREIRA